

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [natacha caijeo](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3d4a9bb6e4a922fd7881104c>

Date d'obtention : 2024-09-26 19:50:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Évaluer l'incident avec la trousse

Parler à l'élève qui signale et à la victime

Évaluer l'incident en remplissant la grille d'évaluation

Vérifier l'information

Vérifier s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif

Si malveillant, contacter la police et confisquer le cellulaire

Impliquer les acteurs et mettre en place les procédures judiciaires

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation est différente mais dans tous les cas lorsqu'il s'agit de mineurs impliqués la trousse sexto doit être mise en place et suivre les étapes qui s'y rattachent.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il s'agit de bien identifier tous les élèves concernés et d'identifier les gestes malveillants ou impulsifs puisque les répercussions peuvent s'étendre jusqu'à l'intervention policière et enclencher des processus judiciaires ce qui laissera des traces dans le dossier des jeunes.